



COLLOQUE

«La société publique locale, un nouvel outil de gestion des services publics locaux»

Le jeudi 3 mars 2011, de 8h30 à 16h

Université Paris 2, Panthéon- Assas
Salle des Conseils
12 place du Panthéon
75005 Paris

En partenariat avec:

REVUE DU
DROIT
PUBLIC

FÉDÉRATION DES
epi
Ile-de-France

MATINEE

8h15 Petit- déjeuner du Master
(Appartement décanal, Escalier K, 3e étage)

8h30 Accueil des participants

Allocution de Louis VOGEL, *Président de l'Université Panthéon- Assas*

Allocution de Gilles J. GUGLIELMI, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Directeur du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales*

Allocution de Théo KLARGAARD, *Secrétaire général de l'association du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales*

9h00 Introduction

« L'évolution de la gestion des services publics locaux »

Marie-Yvonne BENJAMIN, *Avocate associée du Cabinet Genesis*

9h30 Première table ronde

« **Les SPL en Europe** »

Présidence de table : Claudie BOITEAU, *Professeur à l'Université Paris Dauphine*

« Les exigences communautaires en matière de mise en concurrence »

Benoit DELAUNAY, *Professeur à l'Université de Poitiers*

« Un outil répandu dans les pays de l'Union Européenne »

Philippe COSSALTER, *Professeur à l'Université de la Sarre, co-directeur du centre juridique franco-allemand*

Débat

10h15 Deuxième table ronde

« **La SPL, un nouvel outil de gestion privée** »

Présidence de table: Laurence LEMOUZY, *Rédactrice en chef de la revue Pouvoirs Locaux, Directrice de la Chaire de la Gouvernance publique*

« Les limites des outils existants »

Pierre VAN de VYVER, *Délégué général, Institut de la Gestion Déléguée (IGD)*

« La SPL, une Société Anonyme »

Paul LE CANNU, *Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne, Codirecteur de Sorbonne-Affaires*

«Est-il possible de créer une SPL dans le cadre d'une coopération transfrontalière?»

Jacqueline DOMENACH, *Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

Débat

12h00 Déjeuner libre

APRES –MIDI

13h15 *Troisième table ronde*

«La gouvernance de la SPL»

Présidence de table : Marie-José TULARD,
*Avocate à la Cour, Of Counsel, Cabinet Bruno Kern
Avocats, Ancienne directrice du service des
collectivités territoriales du Senat (1999 à 2010)*

« Une maîtrise politique et juridique
assurée par les Collectivités territoriales »

« Les rapports entre actionnaires »

Marie COURROUYAN, *Responsable adjointe du
département, veille et assistance juridique à la
fédération régionale des Entreprises Publiques
Locales d'Ile De France*

Débat

14h30 *Quatrième table ronde*

« Le cadre juridictionnel et financier »

Présidence de table : Jacques MOREAU,
*Professeur émérite, Université Paris II Panthéon-
Assas*

« Quel droit pour quel juge? »

Julien MARTIN, *Maitre de conférences,
Université Paris Descartes*

« Quels impacts pour les finances des Collectivités actionnaires ? »

Sophie SAVALL, *Directrice de Mission du
Groupe FCL*

Débat

15h45 *Conclusion*

Gilles J. GUGLIELMI, *Professeur à
l'Université Panthéon- Assas. Directeur du Master
II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales*

Comité scientifique:

Gilles J. Guglielmi, *Professeur à l'Université
Panthéon-Assas;*

Julien Martin, *Maître de conférences à
l'Université Paris Descartes;*

Catherine Prébissy-Schnall, *Maître de
conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La
Défense;*

Olivier Renaudie, *Maître de conférences à
l'Université Panthéon-Assas.*

Un projet collectif de l'association des
étudiants du Master 2 Juriste- Conseil
des Collectivités Territoriales.



Avec le soutien du:

